



GRILLE TARIFAIRE
MARQUE NF - ARDOISES

SOMMAIRE

- 1. Obtention de la certification (par site de production)**
- 2. Surveillance des produits certifiés (par site de production)**
- 3. Extension d'admission**
- 4. Demande administrative**
- 5. Essais**
- 6. Facturation des frais de séjour et déplacement**

1. OBTENTION DE LA CERTIFICATION (par site de production)

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier :	
- pour la première famille	2715
- pour les familles suivantes, par famille	434
Audit : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport et temps de déplacement pour les sites situés en France	2475
- pour les sites supplémentaires, par site	1212
- supplément pour les sites situés en Europe	572
- supplément pour les sites situés hors Europe	1694
(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	
Essais (cf. 5 ci-dessous)	sur devis

Vérifications supplémentaires dans le cadre de l'instruction de la demande

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier	718
Audit : comprenant la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement (frais de séjour et de déplacement en sus)	sur devis
Frais de prélèvement (le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	545
Essais (cf. § 5 ci-dessous)	sur devis

2. SURVEILLANCE DES PRODUITS CERTIFIES (par site de production)

PRESTATIONS	TARIF
Suivi qualité du dossier :	
- pour le premier site	1814
- pour chaque site suivant	904
Audit : préparation de l'audit, audit, rédaction du rapport et temps de déplacement pour les sites situés en France	2059
- pour les sites supplémentaires, par site	1084
- supplément pour les sites situés en Europe	520
- supplément pour les sites situés hors Europe	1539
(frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	
Frais de prélèvement dans le commerce, par site	468
Essais de suivi (par veine)	3227

Vérifications supplémentaires après certification

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier (audit ou essais supplémentaire)	653
Audit : comprenant la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement (frais de séjour et de déplacement en sus)	sur devis
Frais de prélèvement (le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	495
Essais (cf. § 5 ci-dessous)	sur devis

Droit d'usage de la marque NF reversé à AFNOR Certification

PRESTATIONS	TARIFS
Droit d'usage de la Marque NF	10% des montants facturés dans le cadre de la surveillance des produits certifiés (hors frais de séjour et de déplacement)

3. EXTENSION D'ADMISSION

PRESTATIONS	TARIF
Instruction de la demande (par famille)	856
Essais pour une veine (cf. §5 ci-dessous)	846
Essais pour une veine supplémentaire (cf. §5 ci-dessous)	sur devis
Audit (le cas échéant)	sur devis

Vérifications supplémentaires dans le cadre de l'instruction de la demande

PRESTATIONS	TARIFS
Instruction technique du dossier (audit ou essais supplémentaire)	718
Audit : comprenant la préparation de l'audit, la réalisation de l'audit, la rédaction du rapport d'audit et le temps de déplacement (frais de séjour et de déplacement en sus)	sur devis
Frais de prélèvement (le cas échéant) (frais de séjour et de déplacement en sus : voir § 6.1.1.)	545
Essais (cf. § 5 ci-dessous)	sur devis

4. DEMANDE ADMINISTRATIVE

PRESTATIONS	TARIF
Instruction technique du dossier d'une demande de maintien conjointe avec une demande de certification	404
Instruction technique du dossier d'une demande de maintien postérieure à l'admission	569
Emission d'un certificat suite à modifications administratives	427
Traitement d'un recours contre décision	5081

5. TARIF UNITAIRE DES ESSAIS (EN € HT)

Les coûts détaillés ci-après s'appliquent aux essais réalisés dans le cadre de la certification des ardoises.

Ils ne s'appliquent pas à des essais isolés ou sortis de ce contexte.

. Contrôles dimensionnels (longueur, largeur, rectitude, équerrage, et épaisseur individuelle).....	234
. Essais de déformation.....	176
. Résistance à la flexion	612
. Absorption d'eau.....	199
. Dosage du carbone non carbonaté	436
. Dosage du carbonate.....	186
. Exposition au SO ₂	
- cas où la teneur en carbonate est inférieure à 20%.....	914
- cas où la teneur en carbonate est supérieure à 20%	1684
. Cycle thermique	601
. Examen pétrographique	1050
. Essais selon NF P 32-301 :	
- Détermination de la masse volumique	357
- Caractérisation des pyrites	164

6. FACTURATION DES FRAIS DE SEJOUR ET DE DEPLACEMENT

Les frais de séjour et de déplacement sont facturés aux frais réels.